

La direction de l'IEX de la Cité Scolaire du Marquenterre

- **La cheffe d'établissement** (Mme ZIMNIAK) et **l'adjointe** (Mme BELLET) : Toutes deux assurent le pilotage de la structure sur les plans administratif, financier et pédagogique.
- **Le manager de l'internat d'excellence** (Mme GUYART) : Elle assure la coordination des actions de l'équipe internat. Elle est, de surcroît, en charge de la communication interne et externe sur le suivi des élèves et les actions menées. Le manager de l'internat d'excellence participe au pilotage de la structure (en lien avec l'équipe de direction) ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en place du **projet éducatif et pédagogique de l'internat**.

Le rôle du conseiller principal d'éducation (CPE) dans le cadre de l'internat

- **Les CPE** (Mme GUYART et Mme LELONG) : Les Conseillères Principale d'Education assurent le suivi des élèves internes. En effet, elles font le lien avec les familles. Elles organisent aussi le temps de travail des assistants d'éducation (AED) en fonction des besoins de l'internat et sont présentes sur chaque soirée d'internat.

Le pôle médico-social en lien avec l'internat

- **L'infirmière scolaire** (Mme Vandesteene) : Elle assure l'accueil et l'écoute des élèves ainsi que l'administration des traitements (en assurant une permanence chaque soir de la semaine).
- **L'assistante sociale** (Mme Oschner) : Elle aide les familles à constituer un dossier d'aide et est présente 4 jours dans l'établissement.

Les missions renforcées des AED

- **L'équipe des assistant(e)s d'éducation** (AED) : Leurs missions premières de surveillance et de personnes ressources auprès des élèves sont étoffées. Dans le cadre de l'internat, ils encadrent ou renforcent l'action des enseignants sur les temps d'étude. De plus, ils proposent **des activités variées aux élèves** et assurent le tutorat d'un ou plusieurs élèves. Les assistant(e)s d'éducation assurent la surveillance des élèves sur les nuits.

L'implication de l'équipe pédagogique

- **L'équipe pédagogique** (enseignant(e)s) : Elle accompagne les internes durant leur travail personnel (temps d'étude). L'équipe pédagogique participe à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation de nombreux projets pédagogiques réalisés lorsque les élèves sont à l'internat.

Le rôle des agents techniques

- **Les agents techniques** : Ils veillent à la propreté et au bon fonctionnement des locaux. Les agents techniques assurent la mise en œuvre des repas pour la restauration scolaire. A travers l'exercice de leurs missions, les agents techniques participent au bien-être général des élèves.

Les partenaires extérieurs

- **Les partenaires extérieurs** : Ils améliorent l'offre péri-éducative et participent à la concrétisation des projets pédagogiques.